Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le 23/03/2026
ID : 064-216405803-20260320-AGNOSDEL20269-DE

Commune d'Agnos 2026-9

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AGNOS DU 20 mars 2026

Le 20 mars 2026, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Agnos s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée le 16 mars 2026 et transmise le 16 mars 2026 et sous la présidence de ce dernier.

Présents : LENDRES Patrick, ZAGO Béatrice, MARTINEZ Maurice, CALMEJANE Sylvie, LABARRERE Anne-Marie, PRÉTOU Dominique, GARBAY Thierry, HAURON Jean-Pierre, MOLUS Serge, SERRANO Marie Pierre, LAPLASSOTTE PAULY Bruno, ARANGOIS Patricia, RESTOYBURU Mireille, BARRIÈRE Quentin, CONSTANTY Manon

Absents :

Absents mais ayant donné pouvoir :

Secrétaire de séance : CALMEJANE Sylvie

DÉLIBÉRATION N° 2026-9 : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

Le Maire rappelle que la Commune est membre :

- du **Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)**,
- du **Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement de la Porte d'Aspe (SIEA)**,
- du **Syndicat Mixte des Gaves Oloron, Aspe, Ossau et leurs affluents (SMGOAO)**,
- du **Syndicat Mixte « Territoire d'Energie Pyrénées-Atlantiques » (TE64)**,
- du **Syndicat Forestier de Labaig**,
- et du **Syndicat Forestier de Bugangue**.

et que les statuts de ces derniers prévoient qu'elle est représentée aux Comités syndicaux par des délégués titulaires et des délégués suppléants.

En conséquence, il convient de procéder aux désignations correspondantes.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE de procéder à la désignation des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger aux Comités des Syndicats désignés ci-dessus,

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le 23/03/2026
ID : 064-216405803-20260320-AGNOSDEL20269-DE

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret, sauf décision prise à l'unanimité, et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués ;

Considérant que si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir :

SYNDICAT	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
SICTOM	- CALMEJANE Sylvie	- MOLUS Serge
SIEA de la Porte d'Aspe	- ZAGO Béatrice - HAURON Jean-Pierre - LENDRES Patrick	- CALMEJANE Sylvie
SMGOAO	- LENDRES Patrick - GARBAY Thierry	- LAPLASSOTTE-PAULY Bruno - HAURON Jean-Pierre
TE64	- MOLUS Serge - GARBAY Thierry	-MARTINEZ Maurice
Syndicat Forestier de Labaig	- LENDRES Patrick - CONSTANTY Manon	- BARRIERE Quentin
Syndicat Forestier de Bugangue	- LAPLASSOTTE-PAULY Bruno - BARRIERE Quentin - CONSTANTY Manon	- CALMEJANE Sylvie

Le Maire donne lecture de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « *Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.* »

En application de ces dispositions, **sont nommés délégués titulaires et délégués suppléants**, pour représenter la Commune aux Comités des Syndicats :

SYNDICAT	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
SICTOM	- CALMEJANE Sylvie	- MOLUS Serge
SIEA de la Porte d'Aspe	- ZAGO Béatrice - HAURON Jean-Pierre - LENDRES Patrick	- CALMEJANE Sylvie
SMGOAO	- LENDRES Patrick - GARBAY Thierry	- LAPLASSOTTE-PAULY Bruno - HAURON Jean-Pierre
TE64	- MOLUS Serge - GARBAY Thierry	-MARTINEZ Maurice

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le 23/03/2026
ID : 064-216405803-20260320-AGNOSDEL20269-DE

Syndicat Forestier de Labaig	- LENDRES Patrick - CONSTANTY Manon	- BARRIERE Quentin
Syndicat Forestier de Bugangue	- LAPLASSOTTE-PAULY Bruno - BARRIERE Quentin - CONSTANTY Manon	- CALMEJANE Sylvie

Le Conseil Municipal prend acte de ces nominations

Fait à AGNOS le 20/03/2026,

Le Maire,

MAIRIE D'AGNOS 64400 (Pyrénées-Atlantiques)

Patrick LENDRES

Pour extrait certifié conforme.
DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le.....
Affichée le.....